



L'Élan de l'OMH de Laval

Ensemble, l'Élan nous mènera plus loin ...



Office municipal
d'habitation de Laval
LOGEMENTS SOCIAUX

Mot de la direction

Dans ce numéro :

Mot de la direction	p. 1
Bienvenue	p. 2
Entrevue	p. 3
Journée communautaire	p. 4
Trois nouvelles associations	p. 5
Éviter les incendies	p. 6
La rumeur veut que...	p. 7
Que faire en cas de grande chaleur	p. 8

Heures d'ouverture
des bureaux de l'OMHL

Pour la période estivale

Lundi au jeudi

8 h 30 - 12 h

13 h 15 - 16 h 30

Vendredi

8 h 30 - 12 h



M. André Dénommée,
ex-directeur général

Cher dg, cher Monsieur D., cher André,

Après plus de 40 ans de loyaux services dont 32 au sein de l'OMH de Laval, vous avez été présent tout au long de la croissance de l'OMH de Laval qui gère maintenant plus de 2 400 logements.

Une des principales préoccupations qui vous a animée est d'arriver à être juste et équitable afin d'assurer le bien-être de nos locataires.

Votre sensibilité, votre conscience sociale et votre souci constant du devoir vont continuer d'être avec nous qui restons afin de poursuivre le travail commencé.

Vous passez maintenant le flambeau à Mme Isabelle

Pépin, à qui nous souhaitons la plus chaleureuse bienvenue.

Au nom de toute l'équipe, nous vous souhaitons une retraite riche et épanouie et sachez que vous serez toujours le bienvenu parmi nous.

Nicholas Borne, président du CA de l'OMH de Laval

L'Élan du nouveau départ



1, 2, 3, GO !

Voilà ce que nous nous sommes dit une belle journée de printemps en décidant de repartir le journal. En effet, notre équipe de l'OMH de Laval se lance dans

l'aventure de la rédaction d'un feuillet d'information. Pour le moment, nous prévoyons que L'Élan sera publié 3 fois par année et sera distribué à l'ensemble de nos résidents.

Pour nous à l'OMH de Laval, les logements sociaux ne sont pas que des logements. Ce sont d'abord des personnes et des citoyens qui découvrent des valeurs de partage et de respect et s'impliquent socialement dans la vie communautaire de leur immeuble. Ce sont aussi des résidents qui cultivent leurs talents et les mettent au service des autres

à partir des Associations de locataires (ADL) ou en participant à des activités de loisirs.

Nous sommes fiers de nos réalisations et des vôtres aussi. Nous désirons que ce journal soit le reflet de tout le dynamisme qui se vit dans nos logements sociaux. Dans ce numéro, vous trouverez donc le récit de belles initiatives communautaires. Vous en apprendrez davantage sur votre Office municipal d'habitation. Nous vous donnerons des conseils au niveau de l'entretien et du bon voisinage. Nous vous ferons découvrir notre toute dernière résidence, réalisée dans le cadre du programme AccèsLogis Québec: l'Habitation Louise-Beauchamp, etc.

Bref, ensemble, nous décidons de prendre notre Élan, d'aller plus loin, de maintenir des ponts avec nos résidents... et nous vous souhaitons...

Bonne lecture.

Nouveau site web de L'OMH de Laval



L'Office municipal d'habitation de Laval est fier d'annoncer le lancement de son nouveau site Web. Celui-ci se veut convivial et accessible. Il vise à faciliter les contacts autant avec des locataires qui désirent faire une demande de logement qu'avec les résidents actuels de l'OMH de Laval. Ce nouvel outil de communication vous permettra de découvrir l'ensemble de nos projets. Il va aussi favoriser l'accès à une multitude de renseignements.

Venez nous visiter, bienvenue à : www.omhlaval.ca

Bienvenue dans nos locaux



Le 22 novembre 2014 a marqué une date importante dans l'histoire de l'OMH de Laval. En effet après 20 années dans les mêmes bureaux sur le boulevard Le Carrefour, nous avons procédé à notre gros déménagement! Et, c'est vrai, on confirme... on ne transfère pas 20 employés, les bureaux, les ordinateurs, des milliers de dossiers dans des dizaines de classeurs, des bibelots, des lunchs, des tableaux d'affichage en criant ciseaux!

Un gros bateau je vous le dis. Chacun a dû mettre la main à la pâte pour que le gâteau lève... tout en continuant à offrir un bon service à notre clientèle. Mais ça en valait vraiment la peine.

Nos nouveaux bureaux sont situés au 3320 rue des Châteaux au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment de l'Habitation Louise-Beauchamp. Cette construction est très moderne et répond à des normes novatrices en utilisant la géothermie (chaleur de la terre) pour le système de chauffage ce qui favorise le développement durable.

Notre nouvel immeuble est pourvu de grandes fenêtres et est très spacieux. Ce bel espace nous permet de mieux vous servir. Une salle d'attente vitrée comprenant 22 places assises permet de vous recevoir avec confort et 3 petits bureaux sont aménagés pour nous permettre de vous rencontrer.

Et, finalement, nous venons d'installer deux postes informatiques dans cette grande salle, afin de vous donner la possibilité de consulter sur place notre site Web.

***Nous vous souhaitons donc la bienvenue
dans votre espace d'accueil !***

**3320 rue des Châteaux, Laval (Québec) H7V 0B8
(450) 688-0184**



L'Élan de nos résidentes et résidents

Entrevue avec une grande dame



Madeleine Cornellier est une dame active de 88 ans. Depuis 17 ans, elle est impliquée dans le logement social. Elle a été, pendant 6 ans, membre du Conseil d'administration de l'OMH de Laval. Elle est actuellement membre du Comité de sélection de l'Office et est présidente du Comité des loisirs de l'Habitation Louise-Beauchamp. Nous l'avons rencontrée afin de mieux la connaître et de lui parler de son implication...

Q- Mme Cornellier, comment allez-vous?

R- Très bien, merci!

Q- Qu'est-ce qui vous a motivé à fonder avec d'autres locataires, le Comité des loisirs à l'Habitation Louise-Beauchamp?

R- Il y a des gens de mon entourage qui m'ont demandé de me présenter.

Q- Est-ce que ça fait longtemps que vous vous impliquez?

R- Ça fait plus de 17 ans. J'ai commencé à m'impliquer à l'Association des locataires de la Résidence Monod en 1999. J'étais très active. J'ai été trésorière de l'Association pendant 5 ans puis présidente de cette association pendant 8 ans.

Q- Qu'est-ce que ça vous a apporté à date de vous engager dans les Associations?

R- Premièrement, cela m'a permis d'apprendre beaucoup de choses. Je suis curieuse de nature, alors c'est très bien pour moi. Puis ça m'a procuré beaucoup de joie. J'aime les gens et j'aime rendre les gens heureux. Lorsque tu offres une belle activité aux membres et qu'ils sont contents, cela me rend heureuse.

J'aime les gens et j'aime rendre les gens heureux.

Lorsque tu offres une belle activité aux membres et qu'ils sont contents, cela me rend heureuse.

Q- Une question difficile peut-être depuis le début de votre implication à la Résidence Monod, il y a 17 ans de cela, laquelle de vos implications vous a rendue la plus fière?

R- C'est difficile en effet, il y a eu beaucoup d'événements, mais je dois dire que la célébration des 25 ans de la Résidence Monod, cela m'a rendue particulièrement fière.

Q- D'après vous Mme Cornellier, quel genre de personnes ça prend pour former un bon Comité?

R- Ça prend des gens ouverts d'esprit. Des gens qui sont polyvalents. Qui peuvent faire plusieurs choses en même temps. Les forces de chacun/e doivent s'unir pour former une bonne équipe. Il faut aussi se donner le temps et les moyens pour que les membres du Comité apprennent à mieux se connaître.

Q- Quels conseils donneriez-vous à une Association qui vit des chicanes et des conflits?

R- Je leur dirais d'essayer de prendre du recul. Des fois dans le feu de l'action, on trouve que ce qui peut se passer dans notre immeuble c'est très grave. Mais avec un certain recul, on parvient à relativiser bien des choses. Ça prend de l'humour aussi. Un peu de légèreté ça aide toujours et puis bien-sûr ça prend la couenne dure pour ne pas trop s'en faire avec les critiques. Malheureusement, il y aura toujours des gens qui sont négatifs.

Q- Finalement Mme Cornellier, on entend souvent dire que le milieu de vie des HLM ou du logement social est dur. Croyez-vous qu'on peut se faire une belle vie en HLM?

R- Absolument, je considère que j'ai une très belle vie! Je suis très heureuse ici à l'Habitation Louise-Beauchamp comme j'ai été très heureuse à la Résidence Monod. Et comme toute bonne Balance, j'ai bon caractère. De plus, je déteste la chicane. Vous savez, dans la vie, si on voit un verre d'eau rempli à moitié, pour certaines personnes, il est à moitié vide, pour d'autres personnes, il est à moitié plein... mais pour moi, en bonne Balance positive, il est à moitié plein et je vais faire ce qu'il faut avec les autres pour le remplir...(Elle rit)

Q- Merci beaucoup Mme Cornellier vous êtes un modèle pour nous.

R- Merci à vous.

C'est reparti mon Kiki ! ...ou La super journée communautaire



Il y a des journées comme ça dans la vie qui nous changent. Des journées où l'air nous semble plus frais, où la lumière est plus belle, où la bouffe goûte meilleure parce qu'elle est dégustée dans la bonne humeur, en bonne compagnie. J'ai vécu une telle journée magique, le 27 octobre dernier, lors de la super journée communautaire organisée par l'OMH de Laval.

Il était temps de revoir les Associations de locataires des HLM (ADL) réunies toutes ensemble pour échanger et se structurer. L'équipe communautaire de l'OMH de Laval a lancé l'invitation et toutes les Associations formées ont répondu positivement. C'est donc plus de 35 résidents représentant dix Associations qui étaient au rendez-vous!

L'ensemble de la journée était placé sous le signe du ressourcement. Nous avons invité M. Robert Pilon, Fédération des locataires en HLM du Québec, à venir nous faire part de sa vaste expérience en gestion d'Association de locataires. M. Pilon, en habile communicateur, est parti des questions que se posaient les participants. Tous ont bien apprécié sa finesse et son humour pour traiter de certaines questions délicates.

En effet, il n'est pas toujours facile de s'impliquer dans une Association de locataires. Certains résidents peuvent se montrer très critiques face au travail bénévole des membres de l'Association. L'harmonie n'est pas toujours présente. Cependant, un bon sens de l'humour, de la bonne volonté et des bons conseils peuvent venir à bout de plusieurs situations fâcheuses.

Dans l'après-midi, M. Pilon nous a informés du rôle crucial du Comité consultatif des résidents, (le CCR). L'assemblée a profité du fait que dix Associations étaient réunies, afin d'élire une nouvelle présidente, Madame Denise Roy du Manoir Marc-Perron, et une nouvelle secrétaire Madame Diane Gamache de la Résidence Monod, pour former le CCR de Laval.

Oui, il y a des journées qui nous transforment, qui nous donnent de l'énergie. Pour moi, le 27 octobre 2015 en fait désormais partie.

Merci à toutes celles et ceux qui y ont participé.



Office municipal
d'habitation de Laval
LOGEMENTS SOCIAUX

NOTRE ADRESSE

3320, rue Des Châteaux
Laval (Québec) H7V 0B8

TÉLÉPHONE

450-688-0184

COURRIEL

info@omhlaval.ca

TÉLÉCOPIEUR

450-688-9023

SITE WEB

www.omhlaval.ca

COORDINATION

Johanne Doré

COLLABORATION

Nicholas Borne
Sylvain Carré
Milada Nehmé
Shanna Da Silva

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Marie Mancini
Andrée Boland

RÉVISION ET CORRECTIONS

Martine Paquet
Suzanne Debroux

Le camp Martin Pêcheur en pleine activité!

Le camp de jour Martin Pêcheur a repris ses activités estivales. Le camp accueillera cet été plus de 13 bambins de 3 à 5 ans. Au menu : des animations adaptées, des promenades, des jeux extérieurs et intérieurs. De quoi fort bien remplir les journées des jeunes enfants.

Leurs parents sont tous des résidents de Place Saint-Martin, (projet famille de l'OMH de Laval qui comprend plus de 352 logements HLM). Les enfants vont passer un été enchanteur grâce à l'ingéniosité et la créativité de leurs monitrices : Serena-Andrea Naffah et Kelly Diaz.



TROIS NOUVELLES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES



De gauche à droite: Mme Louise Papineau, Mme Lisette Forget, notre coordonnatrice à la vie communautaire Shanna Da Silva ainsi que Mme Nicole Joseph, de l'association des locataires du Manoir Arthur-Sauvé.

L'Élan est fier d'annoncer la formation de trois nouvelles associations de locataires (ADL) depuis le début de 2016. Ces Associations se sont formées dans des HLM qui sont gérés par L'OMH de Laval. Il s'agit des Associations de locataires du Manoir Arthur-Sauvé (60 logements), du Manoir Jean-Paul-Pépin (20 logements) et du Manoir du Sablon (30 Logements).

Félicitations et Bienvenue aux nouveaux élus de ces différentes Associations. Ces Associations se joindront bientôt au CCR (Comité consultatif des résidents) afin de favoriser une plus grande participation démocratique à l'OMH de Laval.

Un grand merci à la Fédération des locataires en HLM du Québec qui nous a accompagnée dans ce processus et un salut particulier à la coordonnatrice de la vie communautaire et sociale à l'OMH de Laval, Shanna da Silva qui, par son dynamisme, a mené à cette réalisation.

Le CCR c'est quoi?

Le CCR c'est le Comité consultatif des résidents. Il est constitué des élus des différentes Associations de locataires. Le CCR se réunit environ 3 -4 fois par année.

Toutes les Associations de locataires ou les Comités de loisirs de l'OMH de Laval sont invités. C'est un moment privilégié pour s'échanger des informations entre Associations. C'est aussi un lieu de dialogue avec des représentants de l'OMH de Laval. En effet, l'Office trouve ça important d'avoir l'opinion des locataires sur ses différentes politiques et d'expliquer ses choix.

De même, il est vital que les résidents comprennent les différentes contraintes budgétaires et réglementaires auxquelles l'Office est soumis.

Éviter les incendies

Le détecteur de fumée

Pour les détecteurs à batterie, veuillez la changer 2 fois par année aux changements d'heures.

La cuisinière

Restez dans la cuisine lorsque vous cuisinez;

Fermez bien les ronds de votre cuisinière et le four lorsque vous avez terminé de cuisiner;

Portez des vêtements aux manches serrées lorsque vous cuisinez.



Les chandelles

Évitez de placer des chandelles près des rideaux ou de tout autre objet qui peut facilement prendre feu.



Les matières inflammables

N'utilisez pas et n'entreposez pas de gaz propane, des matières inflammables ou toxiques à l'intérieur de votre logement ni dans les rangements situés dans l'immeuble.

La cigarette

Ne fumez pas allongé sur un sofa ou dans votre lit;

Ne déposez pas votre cendrier sur votre sofa ou dans votre lit;

Ne jetez pas les cendres et les mégots à la poubelle sans les avoir préalablement mouillés;

Ne laissez pas votre cigarette allumée sans surveillance.



Les prises et les rallonges

N'utilisez pas une rallonge électrique si elle semble endommagée;

Ne surchargez pas vos prises de courant.

Que faire en cas d'incendie ?

Au signal d'alarme, restez calme;

Ouvrez la porte prudemment. Si le corridor est libre de fumée, quittez votre logement, fermez la porte sans la barrer et commencez immédiatement et calmement votre évacuation;

Si la fumée vous empêche d'évacuer, restez dans votre logement. Fermez la porte sans la verrouiller et mettez des serviettes humides au bas de la porte et sur votre nez. Signalez votre présence en composant le 9-1-1 et en attirant l'attention à la fenêtre (serviette, drap, etc.). S'il y a trop de fumée, allez sur le balcon;

Ne perdez pas de temps à chercher vos affaires;

Si vous êtes jumelé à une personne qui a besoin de votre aide, rejoignez-la. Si vous ne pouvez la rejoindre, sortez et informez le responsable ou les pompiers;

Dirigez-vous vers les sorties. À moins d'avis contraire, utilisez seulement les escaliers;

Encouragez les autres résidents à évacuer;

Rendez vous à l'extérieur en empruntant la cage d'escalier de secours (lieu sécuritaire) la plus proche et suivez les directives;

Ne retournez jamais dans la résidence pour sauver une personne ou un animal ou pour récupérer vos effets personnels.

Saviez-vous que...

La majorité des décès dans les incendies surviennent la nuit pendant qu'on dort?

La fumée peut prendre seulement trois minutes pour envahir toute la maison?

La majorité des décès dans les incendies sont causés par la fumée et non par le feu?

Le seul moyen d'être averti à temps est un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps?

La consommation excessive d'alcool ou de drogue est la cause du tiers des incendies mortels?

La rumeur veut que...



Bonjour,

J'habite à Laval dans un HLM et mon voisin m'a dit qu'une amie lui avait dit que, dans un HLM, on peut demander une réduction de loyer n'importe quand durant son bail. Ma question est...C'est-tu vrai? Et si oui, je peux-tu demander une réduction de loyer moi aussi?

Madame Lisou

Chère Madame Lisou,

Tout le monde aimerait payer moins cher de loyer. Mais, dans le moment, seulement trois raisons peuvent vous donner ce droit :

1. Si vos revenus actuels sont moins élevés que ceux qui ont servi à calculer votre loyer;
2. Si un des membres de votre famille dont le revenu était compté dans le revenu familial a quitté votre logement pour toujours;
3. Si vous faites face à une baisse temporaire de vos revenus.

Cependant, si vos revenus baissent parce que vous payez une dette par exemple à Hydro-Québec ou à l'aide sociale, vous ne pouvez pas obtenir une réduction de loyer.

Pour faire une demande de réduction, vous devez remplir un formulaire et fournir les documents nécessaires.

Bonjour,

J'habite dans une résidence pour aînés de l'OMH de Laval et j'ai entendu dire qu'on avait le droit d'avoir un gros chien. J'aimerais ça en avoir un parce que mon voisin me crie des noms et que j'aimerais ça me défendre.

Monsieur Adolphe

Cher Monsieur Adolphe,

Vous allez être déçu... Ce n'est pas demain matin que nous allons tolérer des espèces de pitbull dans les résidences. Je vous invite à relire l'article 27 des Règlements d'immeuble des HLM de Laval. Cet article traite spécifiquement de la présence des animaux domestiques dans nos logements. L'OMH de Laval accepte un seul animal domestique par logement. Un chien ne doit pas mesurer plus de 15 pouces de hauteur, ni peser plus de 25 lb.

De plus, au point "j", il est écrit qu'il est interdit de garder dans ou sur les lieux loués un chien de combat ou dompté pour l'attaque ou la protection de même qu'un chien agressif.

Et puis, bien sûr, qui dit animal dit « besoins » d'animal. Il faut ramasser rapidement les « cadeaux » de nos toutous. Car marcher dans la ?&&%Û#%+###... Ce n'est pas un cadeau. Ça ne favorise pas l'harmonie entre voisins quand on sent la M..outarde nous monter au nez.

Donc, Monsieur Adolphe, je vous conseille de régler votre problème d'une façon différente.

Pas avec un animal agressif, mais avec une attitude sympathique... Ma mère avait une phrase, sans doute venue de la France, qu'elle répétait lorsque quelqu'un se mettait à l'insulter. Elle disait très fort **...Aïe Monsieur, la pluie de tes insultes n'atteint pas le parapluie de mon indifférence.**

Cette phrase m'a toujours fait rire. En plus c'est bien dit. Essayez la prochaine fois. Vous m'en donnerez des nouvelles...

Que faire en cas de grande chaleur ...

Le beau temps est enfin parmi nous. Il fait beau c'est l'été mais parfois il fait trop beau et surtout trop chaud... Oui, chaque été des gens se retrouvent à souffrir de la chaleur. Nous allons donc vous donner quelques trucs pour mieux passer au travers de ces trop belles journées...



Boire beaucoup d'eau.

La principale cause de malaise en été est la déshydratation. Il faut toujours boire de l'eau mais les jours de canicule, on peut doubler la dose, il faut en boire 2 fois plus. De 2 à 3 litres par jour par adulte, sans problème. La déshydratation affecte surtout les très jeunes enfants et les personnes âgées. Il faut surveiller des symptômes comme de fortes rougeurs, des crampes, des maux de tête, des envies de boire sans arrêt qui peuvent indiquer de la déshydratation. Pour réduire ces effets, on peut appliquer sur le visage et les bras des compresses d'eau froide. Par ailleurs, lorsque l'on a très chaud, il faut éviter de boire de l'eau trop froide ou de sauter directement dans un cours d'eau très froide, car le choc thermique pourrait être grave.

Se tenir au frais.

Votre sœur Francine a l'air climatisé chez elle. Un jour de canicule serait un bon moment pour aller la visiter. Si vous habitez dans un immeuble où il y a une salle communautaire, allez-y. Habituellement, les salles sont situées au rez-de-chaussée et elles sont bien ventilées. Vous devriez équiper votre appartement de ventilateurs, ils aident.

N'oublions pas non plus nos centres d'achat, nous sommes à Laval après tout, les magasins sont presque tous climatisés. À nous donc d'en profiter. Après tout, le lèche-vitrine, ça ne coûte rien.

S'habiller légèrement avec des couleurs claires.

L'idée étant que la peau doit bien respirer lorsque la chaleur est présente. Si nous voulons aider notre peau à bien jouer son rôle de thermostat de notre corps, nous pouvons l'aider en portant des vêtements légers de couleurs pâles et en appliquant de la crème solaire sur les parties du corps exposées. Minimum de la 30...

Adapter son alimentation.

Lorsqu'il fait chaud, nous avons moins d'appétit. Tant mieux, parce qu'habituellement tout me donne faim...sauf la chaleur. Ces journées-là, nous pouvons donc en profiter pour manger des aliments riches en...eau. Et oui, encore de l'eau... du côté des fruits on parle de melon d'eau, d'oranges, de pommes, de tomates, de bananes, de pêches, de raisins.



Du côté des légumes, on mange de la laitue, du concombre, des courgettes, du brocoli. Tous des légumes que l'on passe à l'eau bien entendu.



Mais par-dessus tout, en profiter.

Les grandes chaleurs reviennent. Elles peuvent être des moments de grands bonheurs si on les vit avec modération. Faisons un pique-nique avec les enfants, une ballade en vélo dans un endroit bien ombragé, une bonne lecture sous un arbre dans la cour. Voilà qui nous remplira le cœur de bonheur et de souvenirs heureux pour nos longues soirées d'hiver.

Passez tous et toutes un bel été...